

## Conseil municipal du mardi 18 février 2025

### COMPTE-RENDU PRESSE INTERNET

Le compte rendu de la réunion du 14 janvier 2025 est adopté par le Conseil municipal.

#### Présentation des divers devis pour les éventuels travaux de l'année 2025

Madame le Maire indique aux élus que suite au rachat du prêt DEXIA (215 000€) un montant de 103 000€ a été versé pour solder le précédent prêt, il reste une somme de 65 000€ à débloquer. Mme Le Maire propose d'utiliser cette enveloppe pour divers travaux sur la commune. Des devis ont été demandés par les commissions, et sont présentés aux élus pour les éventuels futurs travaux 2025.

Après échange et réflexion les élus décident de retenir le programme de travaux suivants :

- Devis de Nature & Concept pour l'élagage sur divers sites de la commune, **3 538.75€ ttc**
- Devis de l'entreprise Torche, maçonnerie pour travaux à la salle des fêtes, pour réalisation d'un béton désactivé ou mise en place de nouvelles dalles, **33 896.40€ ttc**. Un autre devis avec des matières drainantes est à demander.
- Devis de l'entreprise Garnier, pour le terrassement de la dalle béton à la salle des fêtes (démolition de l'existant, évacuation des déchets) **6 132.20€ ttc**.
- Devis de l'entreprise Debourg pour le désembuage des circuits de chauffage existants à la salle des fêtes, **3 040.80€ ttc**. Mais à faire seulement cet été.
- Devis de l'entreprise Trigano pour l'achat de chaises à la salle des fêtes, **1 821.24€**
- Devis de l'entreprise Bodet pour réparation du moteur de la cloche de l'église, **2 931.60€ ttc**. Vote : **2 Oppositions 10 Pour**

Les délibérations nécessaires seront établies en ce sens pour intégrer ces montants au budget 2025.

#### **Concernant les devis suivants :**

- Devis Montbarbon, pour le changement de la banque d'accueil montant **1 564.41€ ttc**
- Devis pour refaire les socles d'accès en béton des garages du presbytère, travaux à faire faire par l'agent communal, en attente des devis pour la fourniture.
- Muret le long des terrains de jeux de boules ou remplacement par des rondins, attente des devis, le choix sera fait en fonction.
- Un devis a été demandé chez MUSY pour l'acquisition d'un broyeur en commun avec Montcet. Ce broyeur pourra être monté sur le tracteur en lui appliquant quelques modifications.

Ces travaux seront intégrés au budget si les finances locales le permettent.

#### Questions diverses

☞ De nouveaux horaires pour le ramassage du bus scolaire seront appliqués à la rentrée de septembre 2025. Pour Vandeins : passage du car le matin à 8h21 pour l'arrêt de l'école et 8h24 au stade, pour le ramassage du soir 16h35 à l'école et 16h37 au stade. **Les horaires de classes sont 8h30/16h30 pour Vandeins, 8h40/16h15 pour Montracol et 9h45/16h15 pour Montcet.**

☞ Le SLIS de Vandeins sollicite la mairie pour son véhicule UNIMOG, celui-ci est vieillissant et il aurait besoin d'être réparé ou remplacé. Mme le Maire informe les élus d'un chiffrage à venir pour la remise en état du camion UNIMOG des sapeurs-pompiers. La réparation du joint serait peut-être possible à condition de pouvoir se le procurer.

☞ Un projet d'implantation de la gendarmerie de Bourg-en-Bresse à Polliat a été présenté aux communes concernées. Mme Le Maire a fait savoir après échange avec ses adjoints qu'elle donne un avis favorable à cette construction, ainsi qu'au souhait d'être rattaché à Polliat plutôt qu'à Chatillon-sur-Chalaronne.

☞ M. Forestier de la société Box médicale est venu en mairie le jeudi 23 janvier. Il a été reçu par Mme Le Maire et Colette Morel-Paquet pour présenter une étude d'implantation sur le territoire d'un cabinet médical autonome. L'objectif est de réduire le renoncement aux soins au plus près des habitants, faute de pénurie de médecins. Ce projet pourrait être mutualisé et desservir les communes voisines également (Montcet/Montracol/Chaveyriat). Le coût à l'achat est d'environ 59 000€ ou en location 600€ par mois. A noter que ce type d'installation est subventionné à hauteur de 80%.

☞ GBA nous relance pour renouveler le service aux communes Econome de Flux, édition 2025-2026, dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique. Une première étude ayant déjà été demandée, les élus à la majorité ne sont pas favorables au renouvellement de ce service.

Félix Chevallier sera reçu en mairie le lundi 10 mars pour présenter ce premier bilan énergétique en présence de Mme Le Maire et Yannick Labalme.

☞ Suite à la réunion de chantier avec le Syndicat VRVJ en date du jeudi 16 janvier, nous avons reçu le programme de travaux sur le réseau d'eau potable pour l'année 2025. Des travaux de réfection du réseau auront lieu du 9 juin au 7 juillet au lieu-dit «Chemin de Marmont».

☞ La mairie a été sollicitée par courrier de M. GAUTHERET Thibault pour une demande de vente sur le domaine public de petites restaurations (pizzas). Les élus valident cette demande d'emplacement.

☞ Le Père DIKAMBI de la paroisse nous remercie pour nos vœux et nous présente les siens en retour.

☞ La Mairie de Polliat nous informe via son arrêté de circulation de travaux au lieu-dit « Chemin du Montfalconnet » en date du 25 et 26 février, une déviation sera mise en place sur la commune.

☞ La Banque Alimentaire de l'Ain nous alerte sur sa situation financière critique. L'inflation sur les produits de première nécessité, la baisse du pouvoir d'achat, les difficultés économiques en générales placent de nombreuses familles, retraités, étudiants en difficulté. C'est pourquoi ils sollicitent les communes via leur CCAS pour leur venir en aide en adhérent.

☞ La Croix Rouge nous informe que les dons de vêtements dans les containers ne sont plus acceptés depuis le 13 janvier 2025. En effet les conditions de recyclage des vêtements ont évolué dans leurs boutiques. A partir de cette date, seuls les vêtements en état sont conservés pour la revente. Les autres vêtements seront rendus aux propriétaires, La Croix Rouge devant désormais payer pour le recyclage et les invendus, alors que jusqu'à présent elle recevait une compensation financière.

☞ Mme Le Maire fait lecture du courrier de Mme La Préfète pour rappeler l'importance du réseau France Services du département de l'Ain mis en place depuis 2020 sur notre territoire. L'accès à ces espaces numériques pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives se fait en collaboration avec plusieurs organismes nationaux partenaires. Cela permet de répondre ainsi à de nombreux besoins. Cependant il est rappelé que les habitants ont tendance à se rendre dans ces lieux pour toutes sortes de demandes. Polliat propose ce service de proximité pour venir en aide aux habitants, une publication de leurs horaires de permanences sera fait sur « Panneau Pocket » et notre site internet.

Pour rappel Polliat propose également des permanences « Info Emploi » en 2025 le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 11h45 à partir du 21 février.

☞ La Poste nous indique que les facteurs sont régulièrement victimes d'agressions canines pendant la distribution du courrier. En 2023, 1 accident sur 4 dans l'Ain est occasionné par des chiens. La Poste nous

demande notre appui auprès de notre population pour expliquer son action auprès des propriétaires de chiens pour sécuriser les accès aux facteurs aux boîtes aux lettres.

☞ La Mairie a été informée par courriel de coupures régulières sur le lieu-dit « Les Moiroux » du réseau internet, impactant les personnes qui travaillent à domicile. Ce problème de réseau ne concerne pas Vandains mais la commune de Montracol, cependant un signalement de cet incident auprès des services d'Orange a été fait. Il se pourrait que ce désagrément soit dû à la coupe d'arbres touchant les lignes.

☞ Le rendez-vous avec la société SARESE pour l'installation de la borne IRVE a eu lieu le 21 janvier à 9h avec M. FONTAINE Jean-Michel.

☞ Une nouvelle éducatrice de Jeunes Enfants a été recrutée pour remplacer Mme Loïca Laneyrie absente. Il s'agit de Mme Aurélie PENDANT. Le relais d'assistantes maternelles reprendra son activité avec les assistantes maternelles dès ce lundi 17 février 2025.

**La séance est levée à : 22h45**

**Le prochain conseil sera le : Jeudi 03 avril à 19h**